

# Depuis plusieurs années, le volume de nos déchets ne cesse d'augmenter (plus de 1 kg par jour et par habitant).

Parallèlement les installations de traitement (centre d'enfouissement technique, incinérateur) sont proches de la saturation alors que plus de la moitié du volume de nos poubelles pourrait être recyclée.

## Pourquoi TRIER?

Pour protéger l'environnement

des impacts des déchets : pollution des sols (décharges sauvages et centres d'enfouissements), de l'air (émission de gaz à effet de serre), de l'eau (sacs plastique dans la mer, responsables de la mort de dauphins, tortues...)

• Pour préserver les ressources naturelles de la planète et économiser l'énergie

le pétrole pour le plastique, le bois pour le papier et le carton...

• Pour maîtriser les coûts de traitement des déchets ménagers.

### Faire du TRI une seconde nature

La Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice vous propose à travers ce guide, des conseils pour bien trier, mais également pour comprendre combien l'implication de chacun, dans ses gestes de tous les jours, est essentielle pour préserver la nature et notre cadre notre vie.

### Trier est un geste simple à la portée de tous,

alors ensemble, mobilisons-nous pour protéger notre environnement et le futur de nos enfants.



### Les conteneurs de tri

# A **Charenton**, pour trier vous disposez de 3 bacs

BAC VERT

**BAC MARRON** 

BAC BLEU

Pour tous les déchets ménagers

Un bac individuel ou collectif Collecté tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis



Pour **les journaux**, magazines, bouteilles en plastique, **briques alimentaires**, boîtes métalliques, cartons et **cartonnettes**.

> Un bac individuel ou collectif Collecté tous les mardis et vendredis



Pour les **bouteilles**, pots et **bocaux en verre** 

Un bac individuel ou collectif Collecté tous les vendredis



# Les déchets ménagers A jeter dans le bac



BAC à utiliser en cas de doute sur le caractè

journaux, de pack o

**NE PAS JETER DANS CE BAC** 

- les piles
- les ampoules
- les déchets de soins, seringues et médicaments
- les produits toxiques

# **VERT**agers





### n recyclables :

itiers styrène ïlms en ballage de t'eau...

re recyclable des déchets.

### Le verre non recyclable :

Verre de table Vitre, Miroir







Entre 17h30 et 22h30

Collecté tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis (sauf le 1er mai)

# A jeter dans le **bac** M

Les bouteilles d'eau, d'huile, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe...

Les flacons de produits ménagers (bouteille d'adoucissant, de lessive, de liquide vaisselle, de javel...)

Les flacons de produits de toilette (gel douche, shampoing ...)

#### **Les bidons**

Important : ne pas rinçer à l'eau les emballages avant de les jeter.



En cas de doute ? Jetez dans le bac à couver



- les films et sacs plastiques
- pots de yaourt, de crème fraîche ou de fromage blanc
- barquettes en polystyrène

# e bien vidés ARRON





"Recycler 1 tonne de bouteilles en plastique permet d'économiser 700 à 800 kg de pétrole"

Dans la nature, une bouteille en plastique mettrait 100 à 1000 ans à disparaître.

cle vert





Entre 6h30 et 13h

Ce bac est collecté tous les mardis et vendredis

# Les emballages métalliques bien A jeter dans l

Les boîtes de conserves et canettes

Les barquettes en aluminium

Les bidons de sirop

Les aérosols

Important : ne pas rinçer à l'eau les emballages avant de les jeter.





En cas de doute ? Jetez dans le bac à couver



- les boîtes de conserves avec des restes
- les sacs pleins

# vidés e bac MARRON





"Recycler 1 tonne d'acier permet d'économiser 1 tonne de minerai de fer"

"Recycler 1 tonne d'aluminium permet d'économiser 2,4 tonnes de bauxite"

Dans la nature, une boîte et une canette en aluminium mettront 100 à 500 ans à disparaître.

cle vert





Entre 6h30 et 13h

Ce bac est collecté tous les mardis et vendredis

# Cartons, briques alimentaires (bie journaux et magazines (sans le fil

# A jeter dans le bac MA

Les journaux, les magazines
Les imprimés et prospectus
Les papiers
Annuaires, catalogues
Les boîtes en carton
Les briques alimentaires
Les suremballages en carton
Les gros cartons (pliés)



En cas de doute ? Jetez dans le bac à couv



- le papier peint
- les couches culottes
- les sacs pleins
- les cartons alimentaires sales

# n vidés), i mentaires, m plastique) nagazines ARRON





"Recycler 1 tonne de papier permet d'économiser 2 tonnes de bois"

Dans la nature, un journal mettrait 3 à 12 mois pour disparaître.

ercle vert





Entre 6h30 et 13h

Ce bac est collecté tous les mardis et vendredis

# Les emballages en verre bien

# A jeter dans le bac E



#### Les bocaux





Important : ne pas rinçer à l'eau les bocaux avant de les jeter.

**En cas de doute ? Jetez dans le** 



- la vaisselle pot à fleurs
- les miroirs vitres ampoules électriques et néons
- le cristal et les verres spéciaux
- les sacs pleins
   les bouchons

# vidés LEU Verre



#### Les bouteilles



"Recycler 1 tonne de verre permet d'économiser 660 kg de sable (la silice)"

Dans la nature, une bouteille en verre mettrait 4000 ans à disparaître.

### bac à couvercle vert





Entre 7h et 13h

Ce bac est collecté tous les vendredis

## Collecte des encombrants

A Charenton et à Saint-Maurice, les encombrants sont collectés **TOUS LES MARDIS** du mois, sur toute la ville de 6h30 à 13h. Ils doivent être sortis le lundi soir, à partir de 19h30.

Les "encombrants" sont des déchets de gros volume d'origine domestique comme les matelas, les sommiers, les meubles (tables, chaises), les appareils sanitaires (baignoires, lavabos).



La collecte des encombrants est réservée aux particuliers.



**Attention :** les cartons, même de grande taille, ne peuvent pas être pris avec les encombrants, ils doivent être présentés avec les ordures ménagères.

Sont également exclus : les gravats, les débarras, les palettes, les solvants toxiques...

## Déchets toxiques ou dangereux



Les produits dangereux ou toxiques sont marqués par les sigles ci-contre. **Ils doivent être déposés au camion des déchets spéciaux.** 

## Le camion planète

### pour les déchets toxiques est à votre disposition

#### A CHARENTON.

- le 2ème mercredi du mois, av. Jean Jaurès (face au marché)
- le 4<sup>ème</sup> samedi du mois, av. du Général de Gaulle (quartier de Bercy), de 8h30 à 12h30.

#### A SAINT-MAURICE.

- le 1<sup>er</sup> samedi du mois, rue Aristide Briand de 8h30 à 10h30 et place Montgolfier de 10h45 à 12h30.
- le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois, rue Edmond Nocard, (marché Emile Bertrand) de 8h30 à 12h30.



# Collecte des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques des ménages (D3E)

A Charenton et à Saint-Maurice, ils sont collectés **TOUS LES MARDIS** du mois, sur toute la ville, après la collecte des encombrants. Ils doivent être sortis le lundi soir, à partir de 19h30.



### Les D3E, qu'est-ce que c'est?

Ce sont les déchets issus des équipements fonctionnant grâce au courant électrique.

#### Il s'agit, entre autres:

- des gros et petits appareils ménagers (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, grille-pain, lave-linge, appareil hifi ou vidéo)
   des équipements informatiques et de télécommunications
   du matériel d'éclairage
- des outils électriques et électroniques des jouets, équipements de loisir et de sport.

Ces déchets sont distingués des objets encombrants.

### Collecte des déchets de soins

À Charenton, 2 laboratoires assurent la collecte des déchets de soin, pour vous permettre aux Charentonnais et aux Mauritiens de jeter en toute sécurité aiguilles ou seringues usagées :

- Laboratoire Cohen Zaccarini 139, rue de Paris
- Laboratoire Labm Riquier 63, rue de Paris

Ne jetez pas vos déchets de soins avec vos déchets ménagers ni avec les emballages.

#### **QUE FAIRE DES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS OU NON UTILISÉS?**

Rapportez-les directement chez votre pharmacien.

#### LA DÉCHETTERIE, un espace déchets près de chez vous

Une déchetterie du Syctom est à la disposition GRATUITE des Charentonnais et des Mauritiens, munis d'un justificatif de domicile, pour y déposer des gravats, des encombrants, de la ferraille, du bois, des déchets verts, etc...

#### Décheterrie Intercommunale du SYCTOM

44, avenue Victor Hugo - 94200 lvry-sur-Seine - Tél. 01 43 90 00 28 Ouvert tous les jours de 9h30 à 18h sans interruption (sauf le 1er mai).

Un doute, une question, une demande de conteneurs...
Contactez les Ambassadeurs du tri au
01 46 76 47 00 (Charenton) - 01 45 18 80 09 (Saint-Maurice)